1% POUR LES ENFANTS

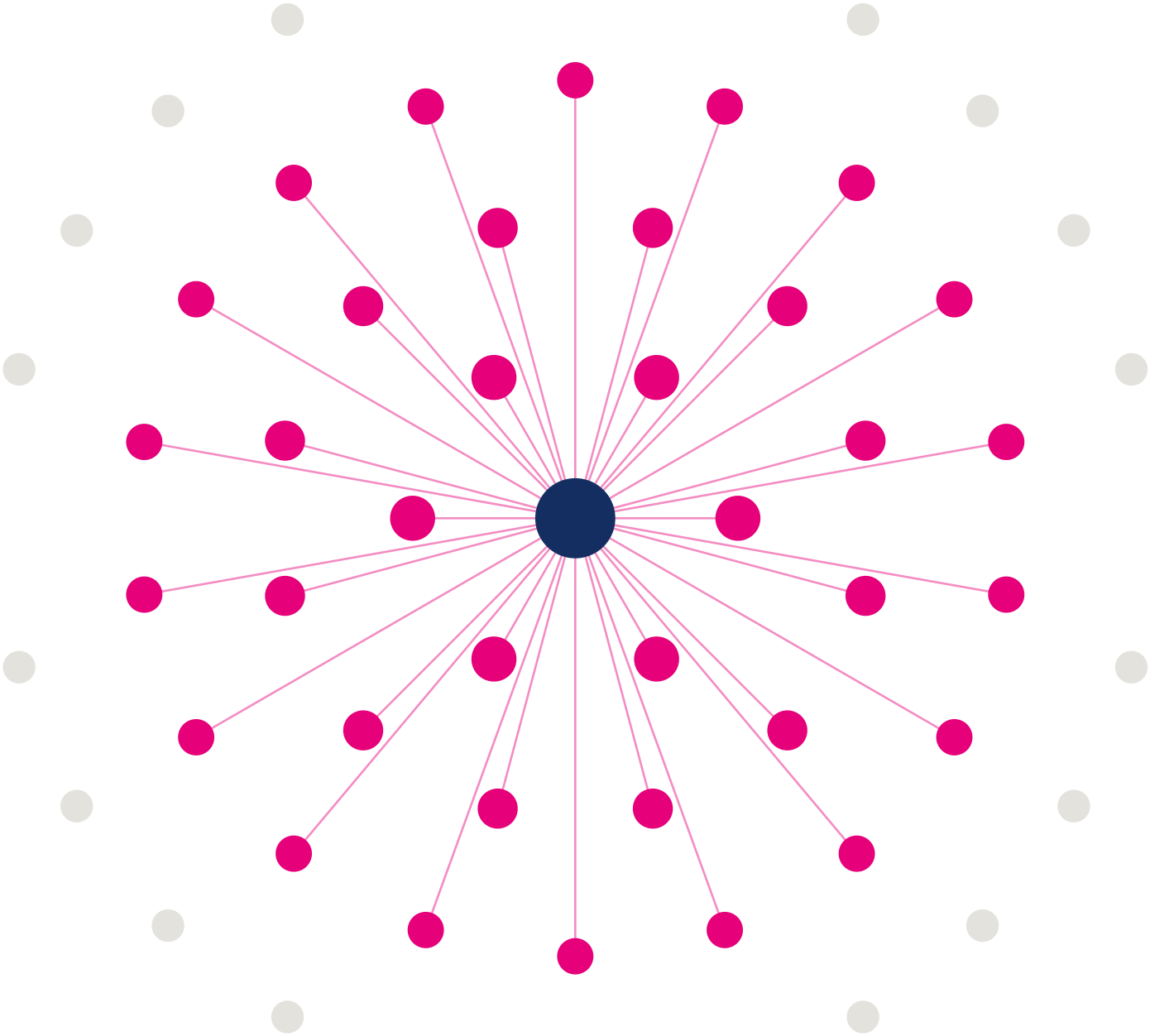

Pour les associations · octobre 2026

Votre association financée chaque année par des entreprises

Des entreprises choisissent votre cause et vous reversent leur 1 %, sans dossier de subvention.

Chacun son métier, le nôtre est la collecte

Dans l'écosystème de l'enfance, chaque association a sa spécialité. La nôtre est d'aider à collecter, et de rendre la cause des enfants plus visible.

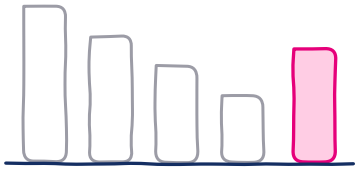

Le financement change

L'État et les particuliers donnent moins. Entre 2005 et 2020, la part des subventions dans le budget des associations a baissé de 41 %[1]. En 2025, 47 % des Français ont donné à une association, cinq points de moins qu'en 2024[2].



Nous construisons l'outil

Nous savons que vos moyens sont comptés. Nous mettons en place les entreprises, les reçus fiscaux et les reversements : vous n'avez pas à prospecter.

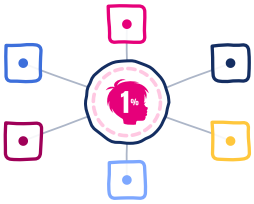

Une marque commune

Sous une même marque, la cause des enfants se voit davantage. Chaque association garde sa voix et son indépendance.

90 centimes sur chaque euro

Chaque année, aussi longtemps que les entreprises vous soutiennent.

Une entreprise vend son produit sur un an	**40 000 €**
Elle verse 1 % au fonds le Versement 1 %	**400 €**
Part du fonds, 10 % une part que nous voulons réduire avec le temps	**– 40 €**
Reversé à votre association	**360 €**

90 centimes sur chaque euro versé vont à l'association. **10 centimes** au fonds : la vérification des associations, les reçus fiscaux, les rapports.

[1] Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog, *Le paysage associatif français*, 2023, repris par le Conseil économique, social et environnemental (fiche « Financement des associations », juin 2024).

[2] Baromètre de la solidarité, Ipsos pour la Fondation Apprentis d'Auteuil, mai 2026 : le chiffre le plus bas du baromètre.

De la candidature au premier reversement

Quatre étapes, de votre premier message à votre premier reversement.

Sous trois semaines

Le premier échange

Vous proposez votre association. Nous vous répondons sous trois semaines et nous faisons connaissance.

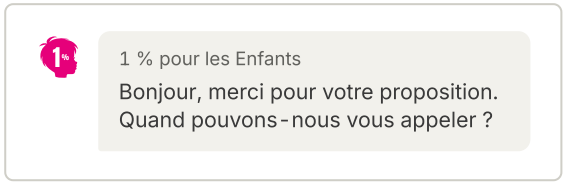

Le dossier

Ce que nous lisons

Vous nous envoyez votre numéro RNA, vos statuts et vos comptes annuels. Nous lisons quatre choses avant de vous présenter aux entreprises.



Les entreprises

Une entreprise vous choisit

Nous vous présentons aux entreprises, sur votre page. Une entreprise choisit votre association pour un de ses produits.

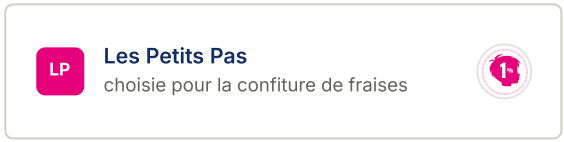

Chaque année

Le reversement et le rapport

Vous recevez le reversement et publiez votre rapport depuis votre espace. Votre page montre les entreprises qui vous soutiennent.

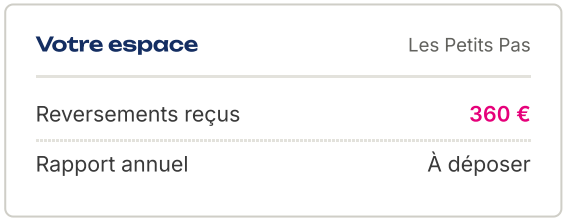

Un partenaire de collecte, jamais un concurrent

Nous nous adressons surtout aux petites et moyennes entreprises que vous ne démarchez pas aujourd'hui. Si une entreprise travaille déjà directement avec vous, cette relation reste prioritaire.

Vous décidez de l'usage

Vous utilisez les sommes reçues selon votre objet et ce que votre page annonce, et vous en rendez compte une fois par an.

Votre espace association

Les sommes reçues, la prochaine échéance, les entreprises qui vous soutiennent et les rapports à publier, au même endroit.

Les associations, entreprises, produits et montants de cette double page sont des exemples.

Votre page, vérifiée par le fonds

Votre association a sa page sur le site : votre mission, vos rapports, les entreprises qui vous soutiennent.

Le patch montre qu'elle a été vérifiée par le fonds.



Ceux qui vous soutiennent

Les entreprises qui vous choisissent apparaissent sur votre page, et vous les retrouvez dans votre espace.

Des ambassadeurs et ambassadrices présentent le fonds aux entreprises de leur ville.



Proposez votre association

1pourcentpourlesenfants.org/associations

Nous vous répondons sous trois semaines. Une question avant d'écrire ? Stephen Lurie, directeur : **action@1pourcentpourlesenfants.org**

Proposer votre association

1 % pour les Enfants, fonds de dotation reconnu d'intérêt général · RNF 092-FDD-00143-04 · SIREN 100 690 593
9 rue Delerue, 92120 Montrouge · Statuts et rapport annuel du fonds sur 1pourcentpourlesenfants.org/transparence

Octobre 2026